

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 10 juillet 2024**

Date de la convocation
05/07/2024

Date d'affichage
05/07/2024

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 13

L'an 2024 et le 10 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes CACHO Magalie, JOUAN Séverine, MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, SARREAU Philippe

Excusés : Mmes BRAS Elodie (a donné pouvoir à Christian FERRAND), CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Magalie CACHO), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à Antoine GANGNERON), DEROUET Catheline (a donné pouvoir à Auréline LAUNAY), M POISSON Gérard

Secrétaire de séance : Antoine GANGNERON

Réf : 2024_025

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire :
Oui

Mise en place de l'offre numérique de travail « Prim'OT »

PrimOT est un espace numérique de travail mutualisé pour toutes les écoles du territoire régional Centre-Val de Loire.

Le GIP RECIA et l'académie d'Orléans-Tours s'associent afin d'offrir une solution d'espace numérique de travail (ENT) « école » mutualisée et adaptée aux besoins des écoles, à l'ensemble des collectivités du territoire régional. La solution proposée est accessible aux collectivités membres du GIP RECIA, qui souhaitent mettre à disposition de leurs écoles un environnement de communication sécurisé.

L'ENT PrimOT est un service numérique accessible sur Internet qui regroupe des outils et des ressources à destination des élèves, des familles, des enseignants et plus largement de la communauté éducative.

Les familles auront ainsi accès à un environnement numérique reconnaissable quelle que soit l'école dans laquelle leurs enfants sont scolarisés. En se connectant depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone mobile elles pourront suivre la vie de l'école, l'activité de leurs enfants, communiquer avec les enseignants et bénéficier d'informations de la commune.

L'ENT est basé sur un fonctionnement par classe et c'est cette unité qui constitue aussi la base de tarification.

Les services proposés dans PrimOT sont pour les classes et les écoles :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture de Bourges le

- Cahier de textes ;
- Communication avec les familles : messagerie / cahier de liaison ;
- Médiathèque : ressources pédagogiques PrimOT ;
- Livret scolaire (extraction LSU) ;
 - Atelier de création de contenus multimédias : exerciceur, interface de correction, cartographie, enregistreur audio et vidéo ; éditeur d'images.
 - Défis de classe ;
 - Journal (actualités de Beynelu) ;
 - Emploi du temps et agenda partagé.

Pour les collectivités territoriales :

- Blog et site web pour la publication d'informations : infos municipales, menus de la cantine, actualités...
- Médiathèque pour le partage de documents : formulaires d'inscription, ressources locales...
- Personnalisation de l'ENT : possibilité d'insérer un logo, de créer un mini-site, d'intégrer des liens vers les services externes utilisés par les écoles et les familles

PrimOT est proposé au prix de 45 € TTC par classe et par an. A ce tarif s'ajoute le prix de l'adhésion au GIP RECIA fixé à 50 €.

La souscription à l'offre se fait directement auprès du GIP Recia, par la signature d'une convention entre la collectivité et le GIP. La mise en place de l'offre d'espace numérique de travail « PrimOT » ne prend qu'une dizaine de jours après qu'un courrier de la commune a confirmé son souhait d'adhérer au GIP RECIA.

A l'issue de l'appel d'offres publié par le GIP RECIA, c'est le produit Beneylu School qui a été retenu, dans une version très complète, qui répond aux exigences des services académiques du rectorat, et qui permet aussi la communication des communes vers les parents. Beneylu School c'est :

- Une plateforme unique respectueuse des données (hébergé en France)
- 26 applications dédiées au primaire
- 1 000 contenus en accès illimité

La durée du marché est de 3 ans, renouvelable 1 an.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- approuve la convention avec le GIP RECIA pour la mise en place de l'offre numérique de travail PrimOT pour l'école de Brécy ;
- autorise le Maire à signer ladite convention.

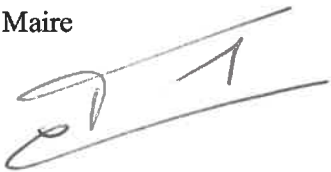
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le 12 juillet 2024

Le Maire



Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le